

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance du : 4 mars 2024
Président : M. Vincent BUCCINO
Rapport sur : Rapport-préavis N° 2023/122
Rapporteur : M. Marco CARENZA

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le rapport-préavis N° 2023/122 concernant la réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Aurélie Hegetschweiler intitulé « Pour la prise en compte de toutes les personnes dans les formulaires des Services de la Ville de Nyon »,

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

- de prendre acte du rapport-préavis N° 2023/122 valant réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Aurélie Hegetschweiler intitulé « Pour la prise en compte de toutes les personnes dans les formulaires des Services de la Ville de Nyon »

Les conclusions du rapport-préavis sont acceptées à l'unanimité.

Pour extrait conforme levé le 5 mars 2024.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

Le Président :



La Secrétaire :